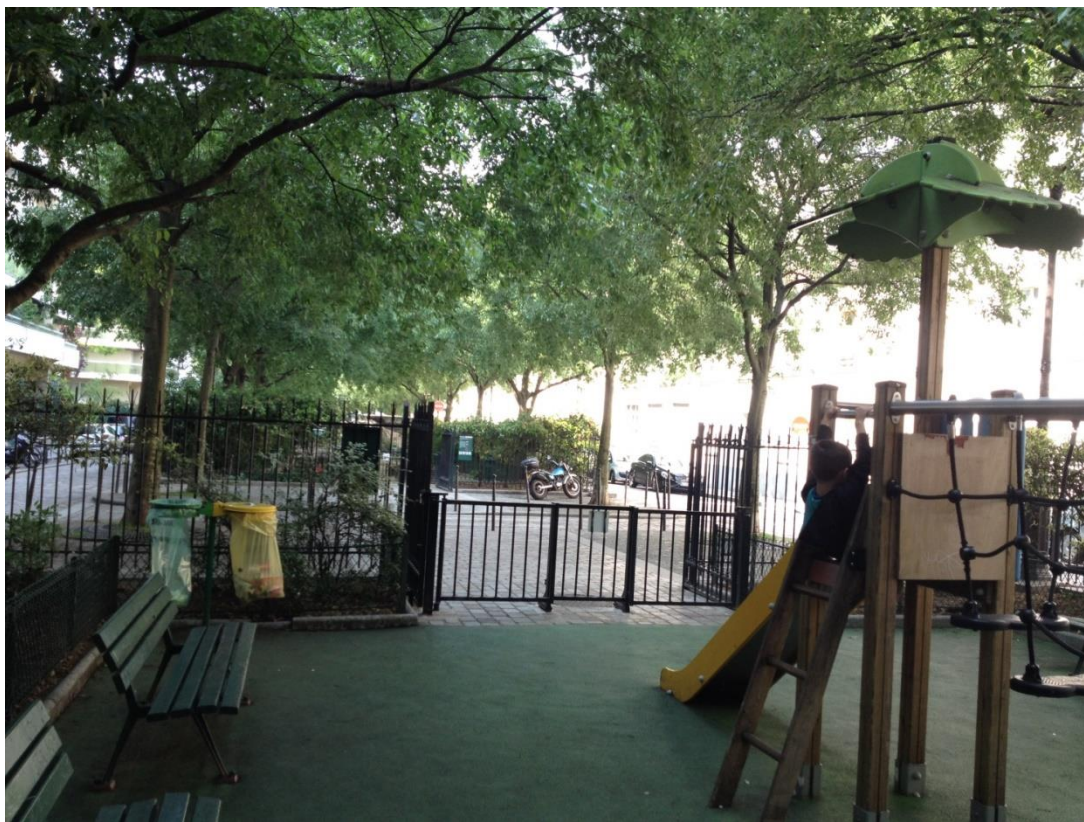




Réaménagement du
square Georges Sarre
(ex square Jean Aicard) (1850 m²)
11ème

Sommaire

01 Demande
Budget

02 Situation

03 Contexte Urbain

04 Historique et
État des lieux

05 Programme

06 Projet

07 Chiffrage

08 Pour aller plus loin...

01 Demande

Dans un **budget participatif d'arrondissement 2017**, les porteurs de projets proposaient une **remise en valeur du square** par son unification, le développement de nouveaux usages et l'enrichissement de la palette végétale.

Le Service Exploitation des Jardins a sollicité le Service Paysage et Aménagement pour la réalisation d'une étude et la proposition d'un programme. Le programme suivant a donc été présenté en revue de projet et en COPOEP en 2018:

- Végétaliser les 2 placettes en fermant la deuxième à la circulation, fermeture non arbitrée encore
- Proposer un redéploiement des jardinières partagées
- Aménager une partie de l'aire bouliste pour y intégrer une zone pour jouer au ballon,
- Ouvrir le square sur le quartier par un travail sur les limites et les accès, et par un travail horticole dans les massifs du square
- Moderniser l'aire de jeux

Deux scénarios ont été identifiés lors d'un atelier de co-construction avec le conseil de quartier et des associations :

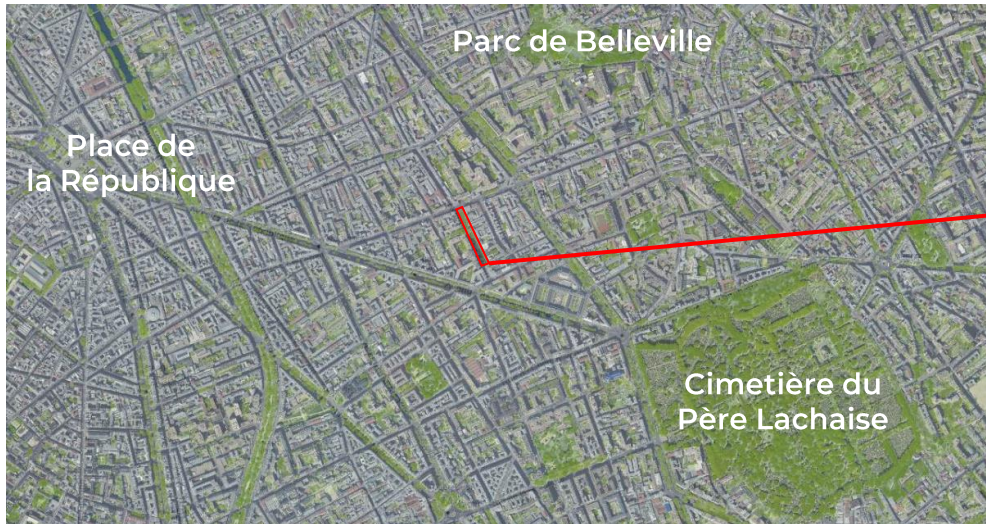
- **Scénario 1 : Étudier la scission en deux espaces contigus du terrain de pétanque pour maintenir un espace pétanque adapté à la pratique de l'association mais en dégagant une partie pour d'autres usages et notamment le foot par les jeunes qui le pratiquent actuellement sur les placettes.**
- Scénario 2 : Maintenir le terrain de pétanque tel qu'existant en le requalifiant et étudier la création d'un espace ballon dans la partie centrale du square à côté de la table de ping-pong.

La M11 a donc sollicité la DEVE pour travailler au développement du **scénario 1 retenu** et utilisé comme base d'étude pour cette présentation.

02 Situation

Localisation

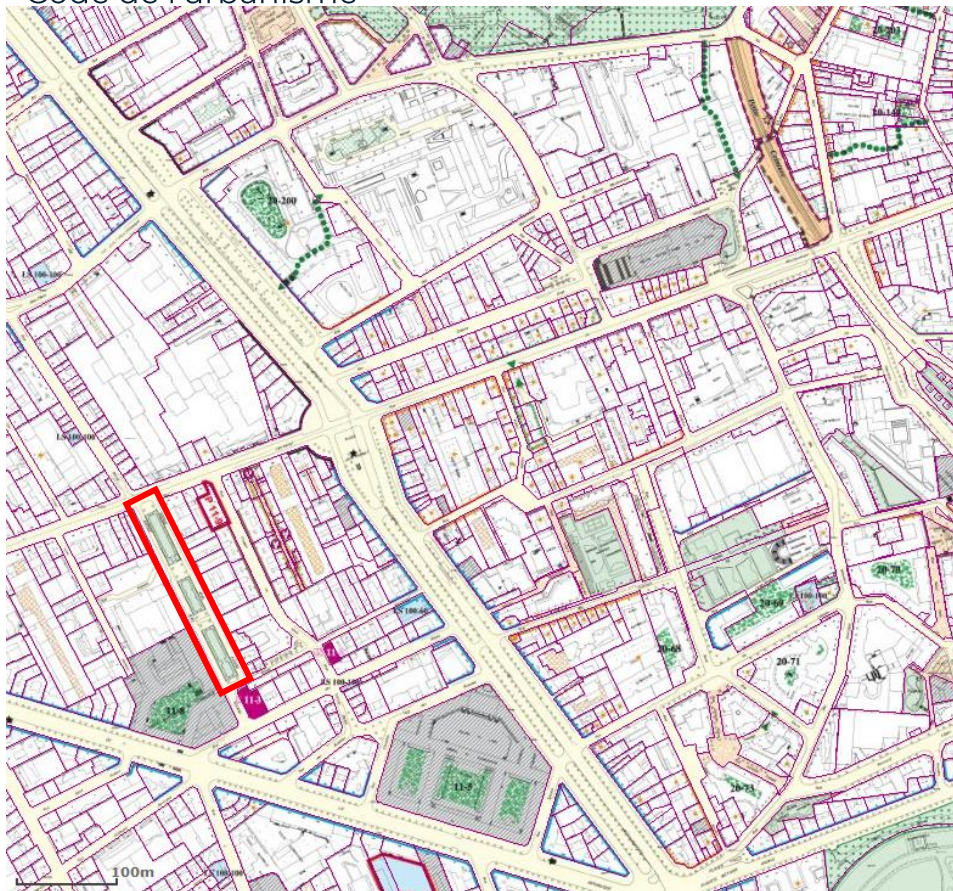
Le square Georges Sarre se situe dans le 11^{ème} arrondissement, dans un quartier très dense, mais à mi-chemin entre deux parcs/ espaces verts majeurs: le Cimetière du Père Lachaise et le Parc de Belleville.



03 Contexte urbain

Urbanisme et patrimoine

Code de l'urbanisme



Le square est en zone urbaine verte.

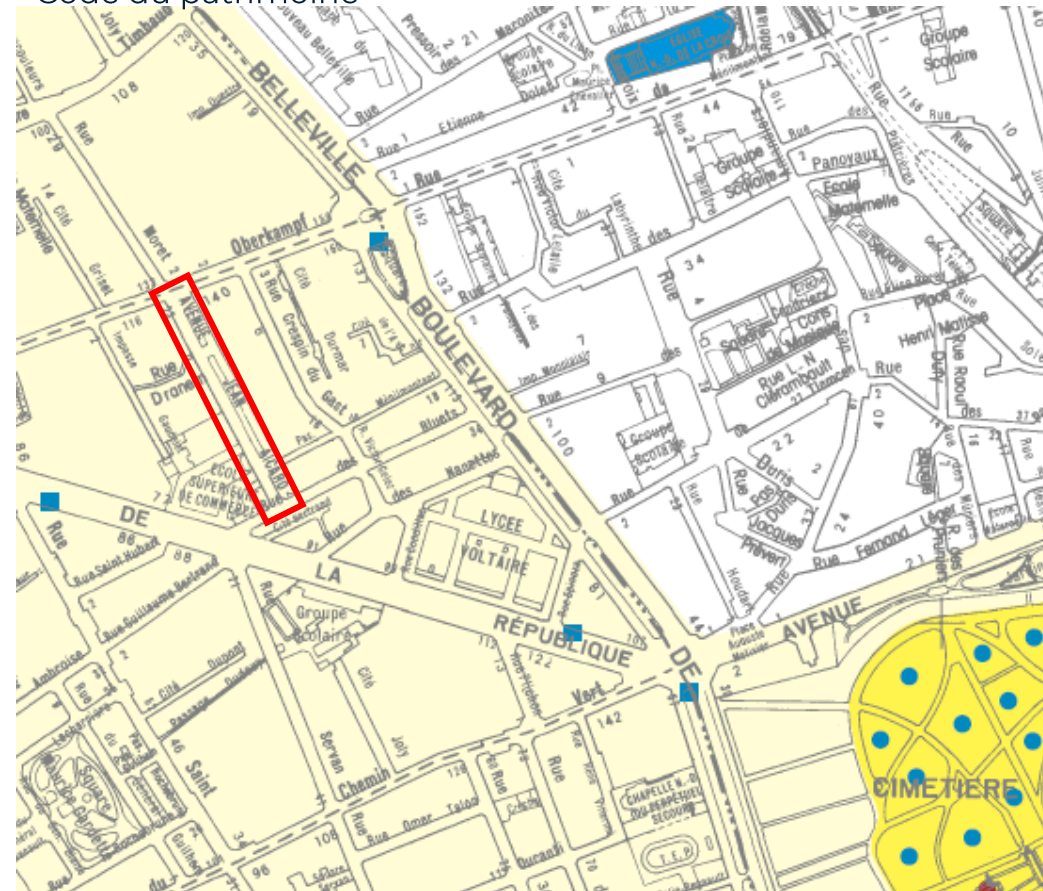
Le square est dans le site inscrit de Paris.

Il est situé dans le périmètre de bâtiments classés, avec lesquels il n'y a aucune co-visibilité.

L'architecte des bâtiments de France sera donc consulté pour avis simple.

 Périmètre du square

Code du patrimoine



03 Contexte urbain

Trame Verte et Bleue

Le square Georges Sarre se situe à proximité du boulevard de Ménilmontant et de l'avenue de la République, qui constituent deux **corridors potentiels de biodiversité**.



03 Contexte urbain

Le square Georges Sarre se situe dans un **quartier dense**, dans lequel les squares ont un rayonnement très local (de petite à moyenne superficie).

Ces squares de quartier offrent chacun une aire de jeu s'adressant à une tranche d'âge assez large.

Les établissements scolaires (primaires, secondaires et supérieure- ESCP [école de commerce]) à proximité en font un espace pratiqué par les enfants, adolescents/étudiants.

Limites d'arrondissements



Aire de jeu



Crèche / halte-garderie



Ecole maternelle / primaire



Ecole secondaire / supérieure



Résidence pour personnes âgées



Equipement sportif



Espaces verts



Salle Jean Aicard (salle municipale/usage associatif)

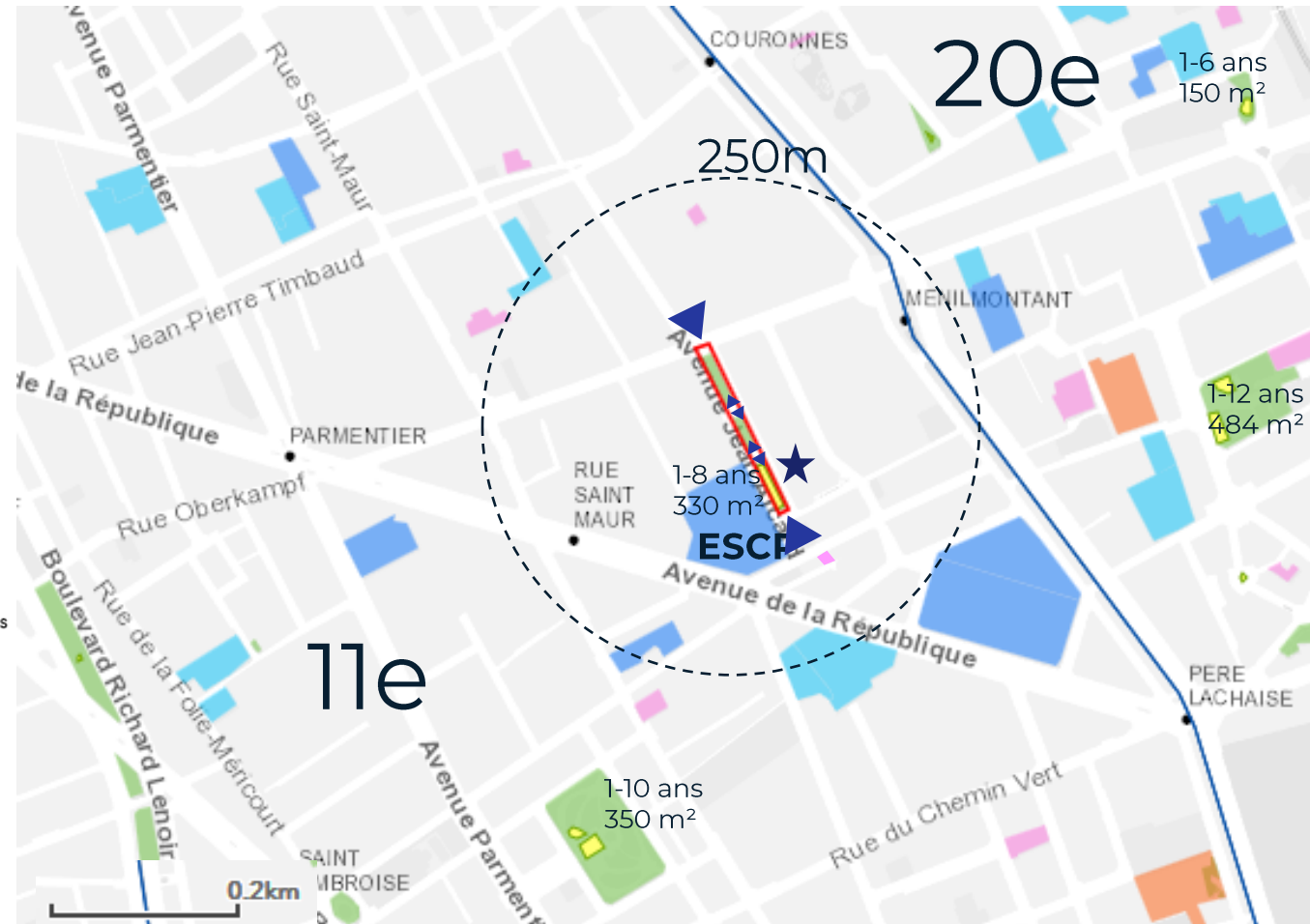


Périmètre du square



Entrées du square

Fonctionnement urbain

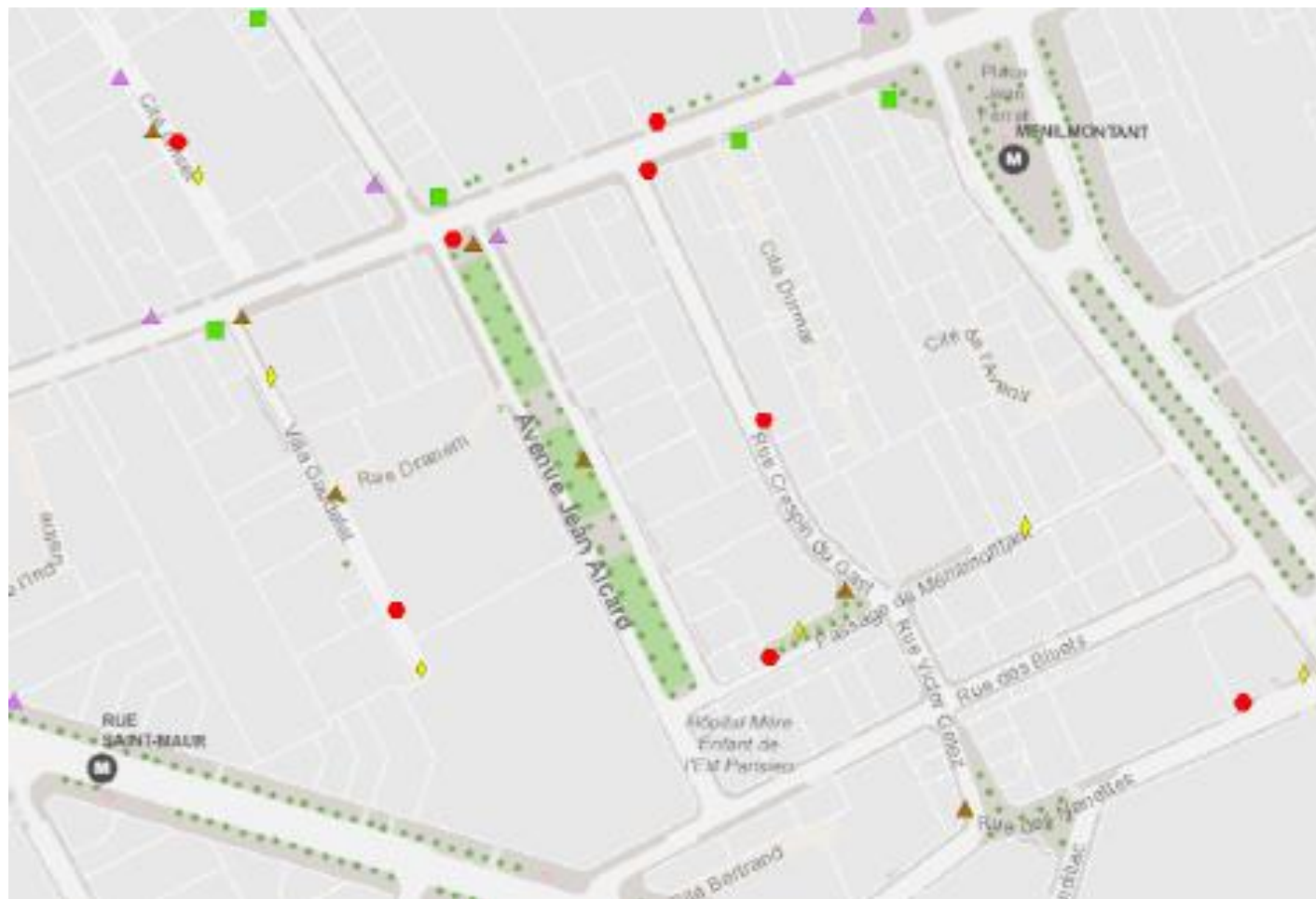


03 Contexte urbain

Bien qu'à proximité de nombreux bars, le square est peu exposé à la malpropreté.

Carte de la malpropreté fournie par la DPE

- Légende**
-  Déjection canine
 -  Urine
 -  Fiente / Graisse
 -  Objet encombrant
 -  Affichage / Graffiti
 -  Mégot



03 Contexte urbain

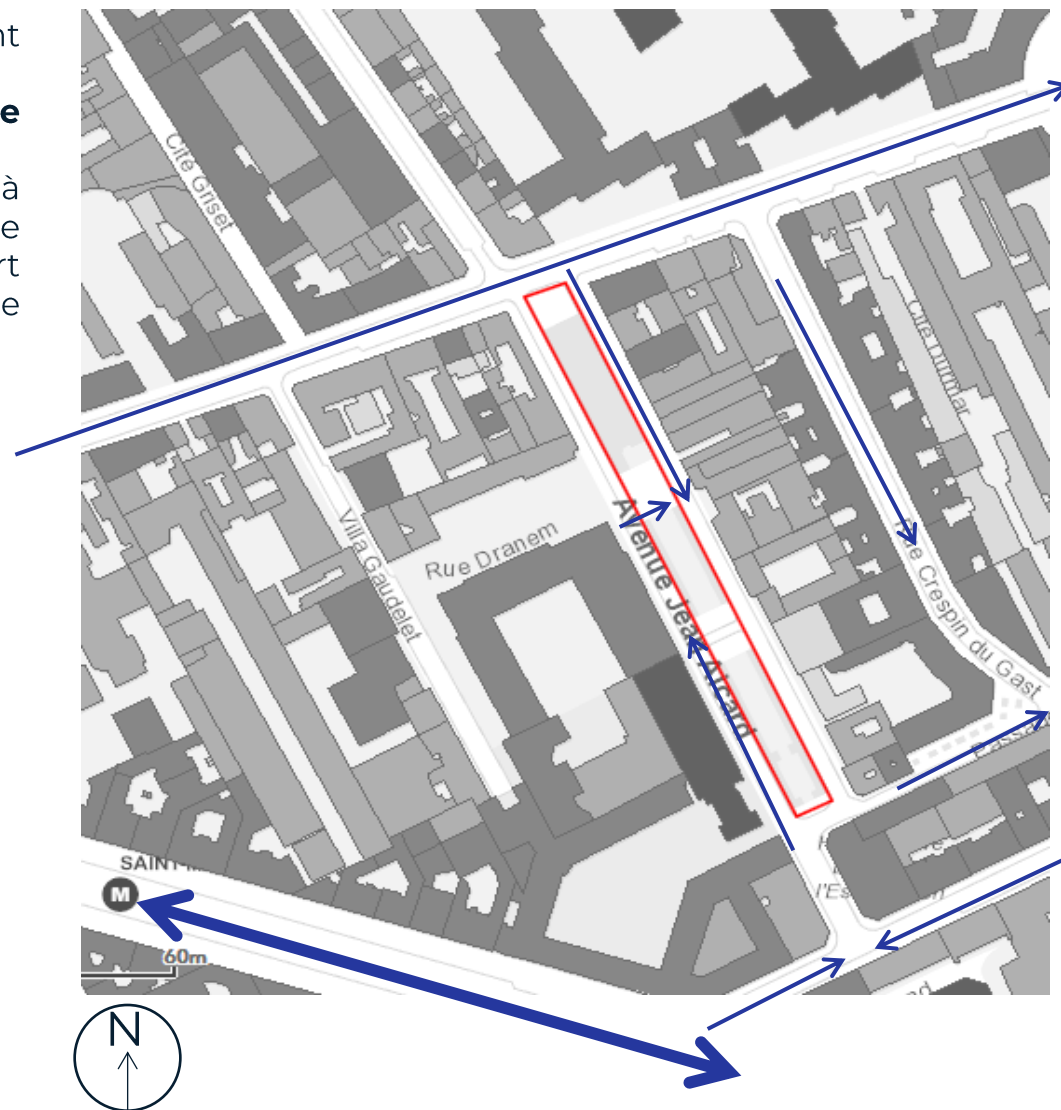
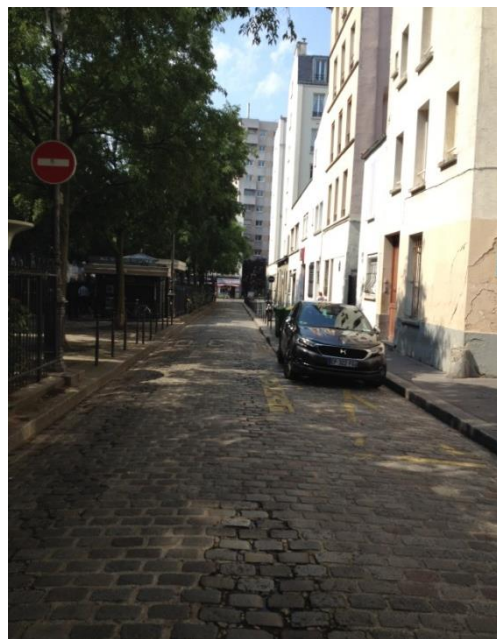
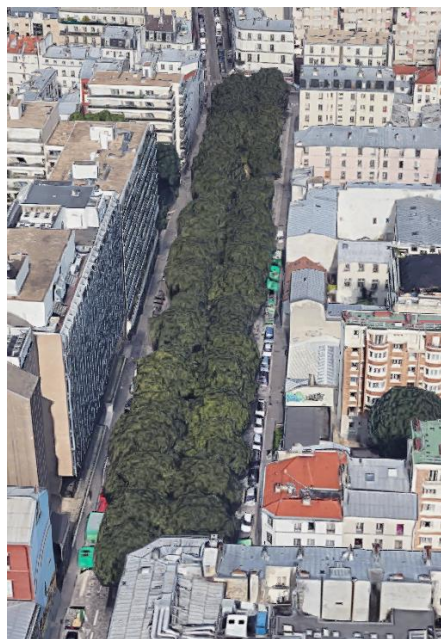
Le square constitue le **terre-plein de l'avenue Jean Aicard**, entièrement pavée.

Il est bordé, par **deux voies de circulation à sens unique, et de places de stationnements** le long des façades.

A l'ouest la hauteur de la façade bâtie est comprise entre 3 à 10 étages, et à l'est entre rez-de-chaussée et 4 étages. En 2^{ème} partie d'après-midi le square est à l'ombre des bâtiments, renforçant le côté sombre du couvert arboré, mais présentant un réel potentiel urbain dans le contexte climatique actuel.

Les automobilistes utilisent ce passage pour **raccourcir** leur itinéraire.

La zone est **limitée à 30 km/h**.



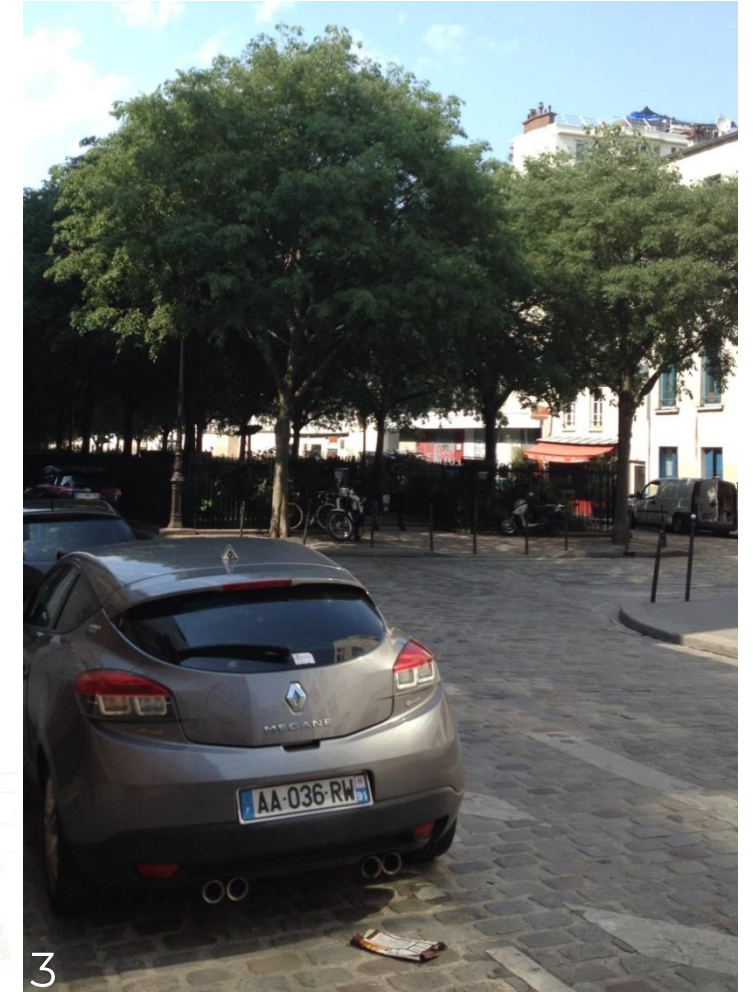
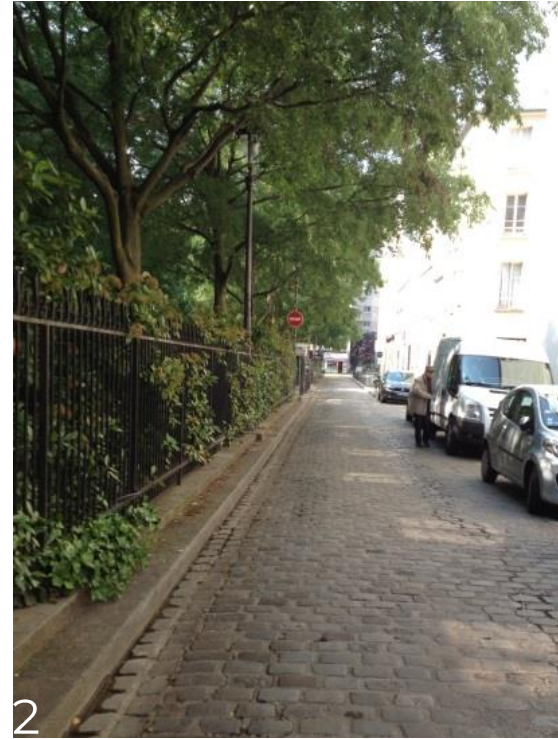
03 Contexte urbain

Environnement proche – périmètre d'étude

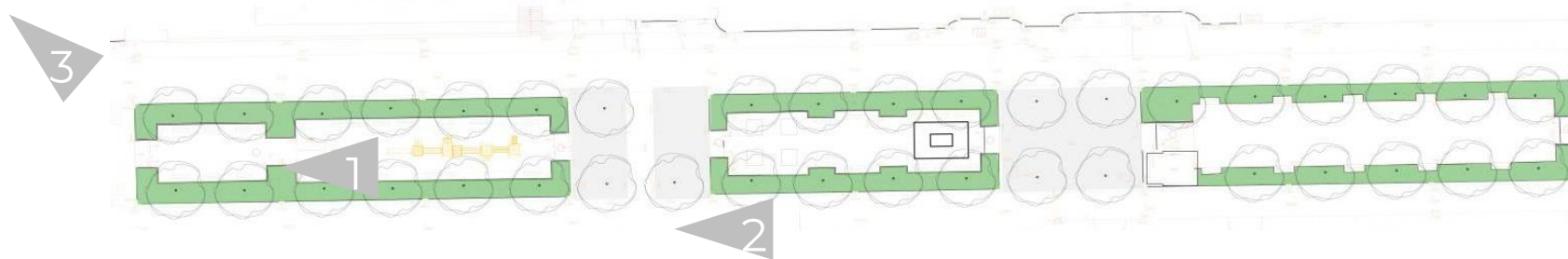
Avec ses 200 mètres de long, le square se présente comme un couloir, duquel les haies périphériques et les arbres d'alignements constituent les murs.

Les entrées situées aux extrémités renforcent cet effet couloir.

Cette configuration participe de l'image peu accueillante du square au niveau de ses entrées Nord et Sud.



Un square fermé



04 État des lieux

Le square aujourd'hui

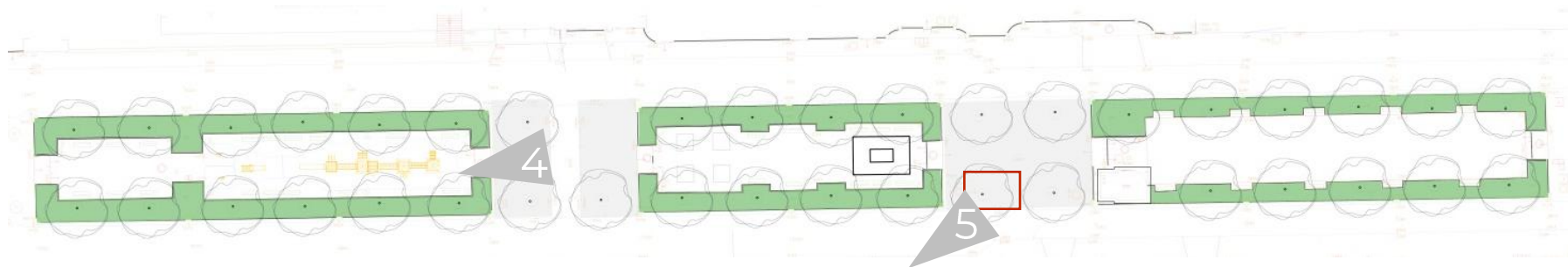
Un square morcelé



Le square est composé de trois parties, séparées les unes des autres par deux placettes pavées, dont l'une est fermée à la circulation.

La seule végétation est la rangée de micocouliers de part et d'autre du square, et les haies d'eleagnus, refermant le square. Les pieds des 16 arbres sur les placettes sont couverts par des grilles.

Ces arbres d'alignement sont le **trait d'union entre les espaces**, différenciés les uns des autres par les usages que l'on y trouve.



04 État des lieux

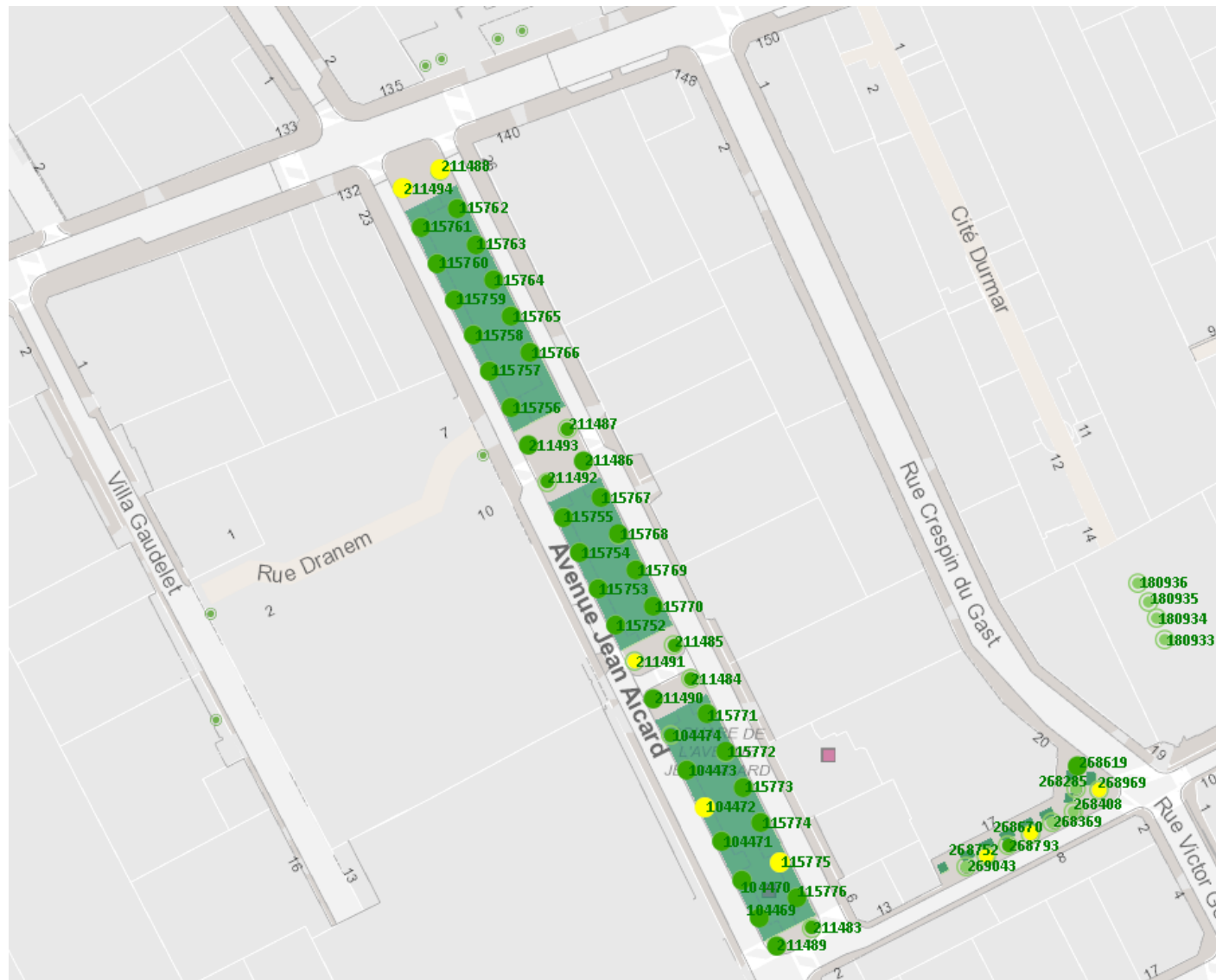
Le square aujourd'hui

Le patrimoine arboré est sain et d'avenir.

Il est composé de 43 *Celtis australis*.

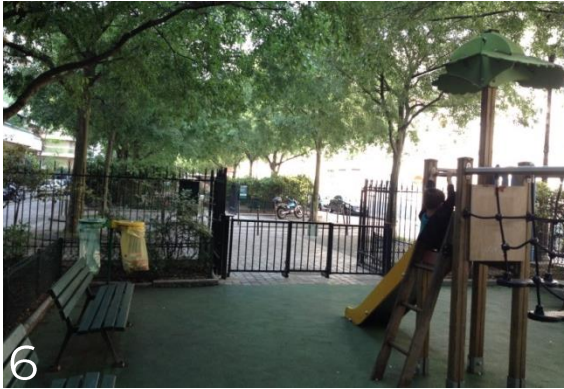
La taille moyenne de ces arbres et leur architecture confère une faible hauteur sous les huppriers à partir du moment où les feuilles ont bien poussé.

L'ombre y est donc de qualité. Néanmoins, ce couvert peu haut renforce l'impression d'étroitesse du square.



04 État des lieux

L'aire de jeux

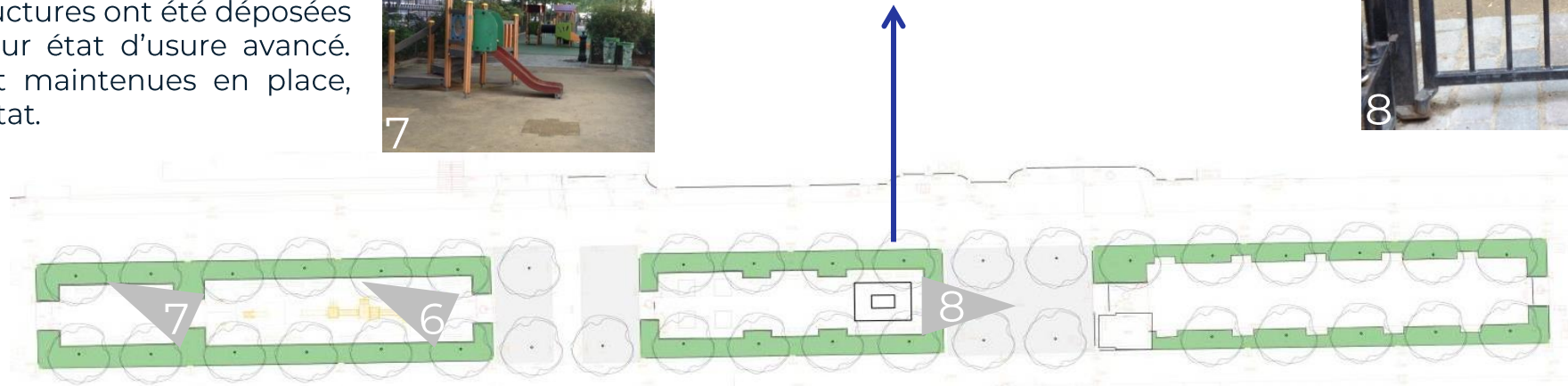
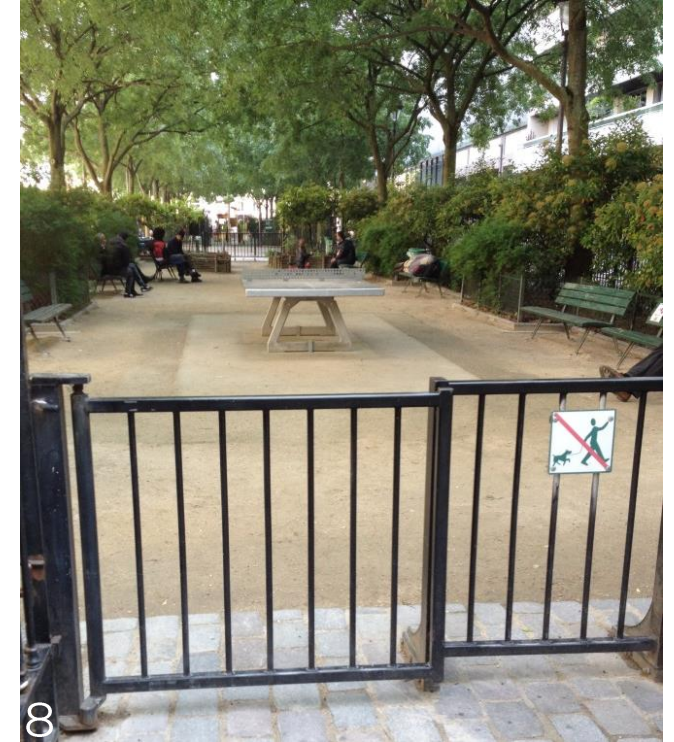


L'aire de jeux de 330 m² offre 7 structures de jeux adressées à des enfants de 1 à 8 ans. Les usagers majoritaires sont des enfants jusqu'à 6 ans et les accompagnateurs. Certaines structures ont été déposées du fait de leur état d'usure avancé. D'autres sont maintenues en place, en mauvais état.



Table de ping-pong

La partie centrale du square offre une table de ping-pong.



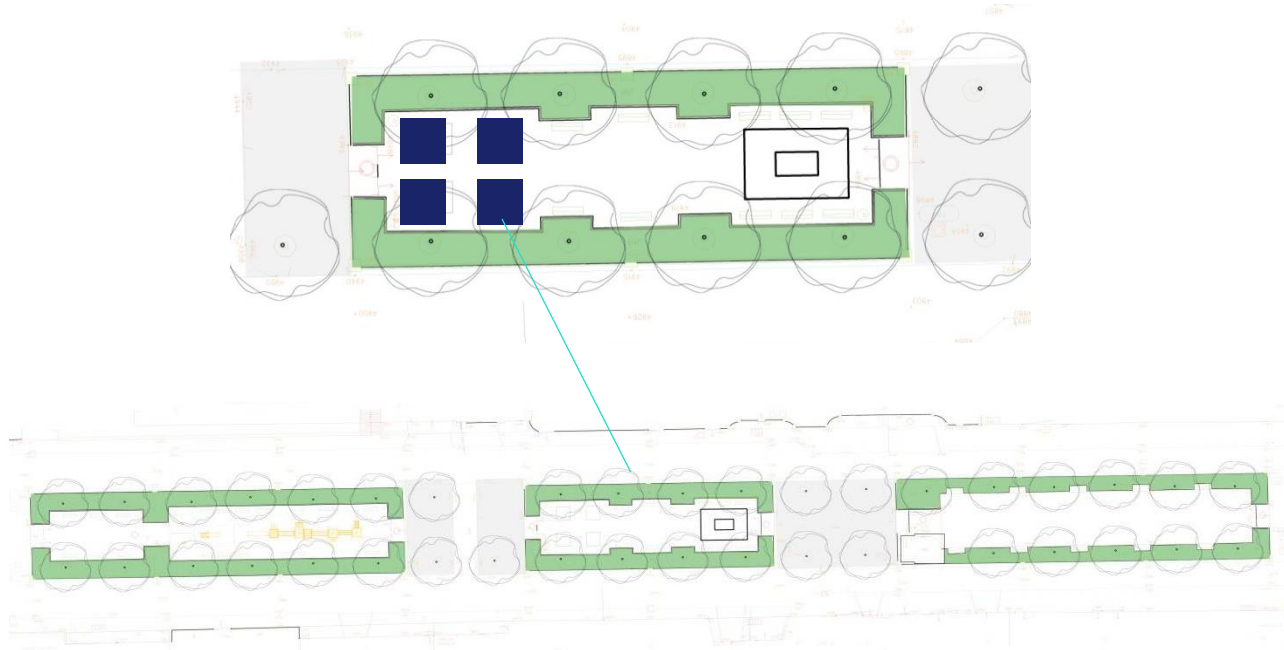
04 État des lieux

Les jardinières partagées

Au sud de la table de ping-pong, sont installées 4 jardinières partagées, **gérées par le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel.**

(Centre médico-psychologique des Hôpitaux de St Maurice, situé avenue de la république dans le 11^e)

Les activités de jardinage thérapeutique dans le square sont à dynamiser, un repositionnement de cet usage pourrait être envisagé.



De nombreux usages



04 État des lieux

Le square aujourd'hui

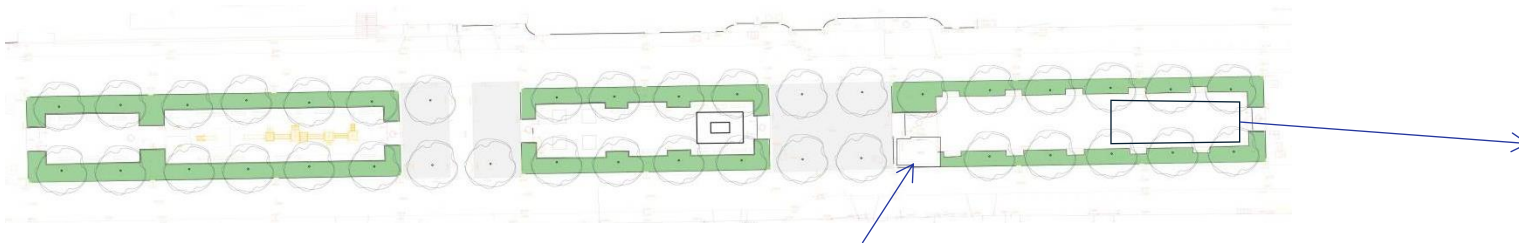
Le boulo-drome

Les boulistes utilisent la partie du boulo-drome proche de leur local.

La partie nord du terrain est inutilisée, la plupart du temps.

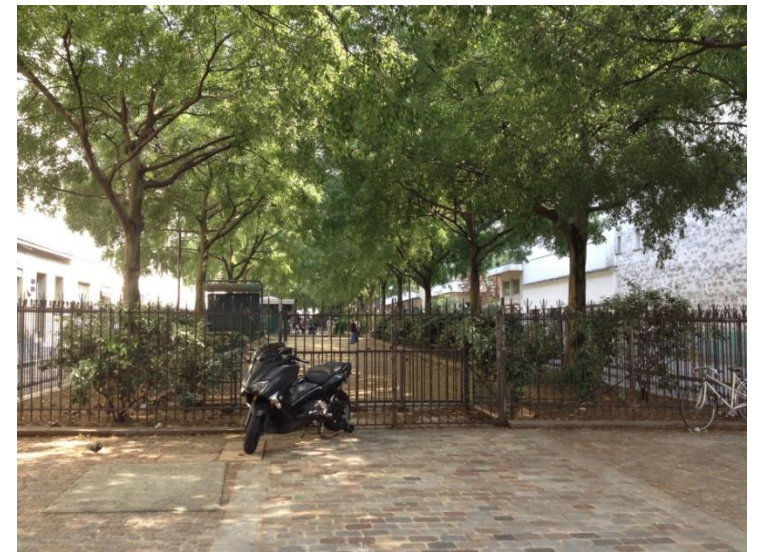
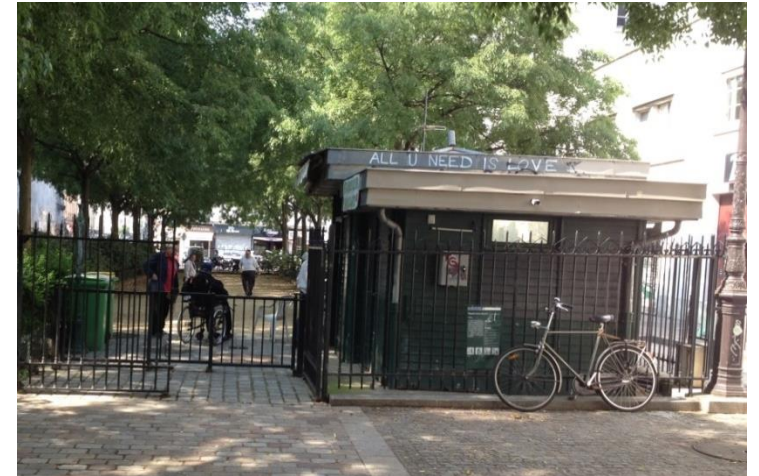
L'entrée nord du square, côté rue Oberkampf, a été condamnée puisqu'elle est très peu utilisée.

La réouverture de cet accès était prévue avant le projet, elle est prise en compte dans le projet.



Le local des boulistes

De nombreux usages



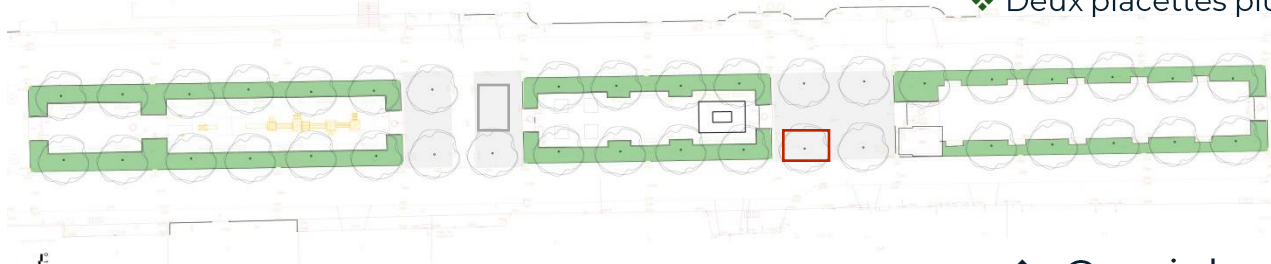
04 État des lieux

Le square aujourd'hui

Synthèse

- ❖ Un couloir végétalisé peu accueillant de prime abord et une serrurerie omniprésente
- ❖ Des accès peu nombreux
- ❖ Un couvert végétal monotone et clairsemé
- ❖ Un espace privatisé et sous-exploité
- ❖ Un square morcelé...

- ❖ ...mais offrant plusieurs « salles » séparant ainsi les usages, et limitant les conflits:
 - Une « salle de jeux »:
 - Une salle plus calme et conviviale autour des jardinières et table de ping-pong
 - Une salle « vide » servant aux boulistes pouvant devenir une zone multiactivités.
- ❖ Une zone 30 et une rue pavé apaisant les circulations et renforçant le côté calme (bien que les limites de vitesse ne soient pas respectées).
- ❖ Deux placettes plus minérales au potentiel de « salon urbain »



Enjeux:

Surface minérale:

- ❖ pavé hors voie de circulation: 180 m²
- ❖ sol souple: 360 m²
- ❖ stabilisé: 600 m²
- ❖ béton: 30m²

Surface végétale:

- ❖ Jardinières partagées: 16m²
- ❖ Massifs périphériques: 560 m²

- ❖ Ouvrir le square sur le quartier
- ❖ Étendre le square sur les placettes
- ❖ Favoriser de nouveaux usages notamment pour les adolescents
- ❖ Rénover et réorganiser les surfaces végétales

05 Programme

Programme vu avec la Mairie du 11 et concerté en février

Ouvrir le square sur le quartier



Des entrées mises en valeur: pavé enherbé, plantation en pied d'arbre



Des placettes dans le square: Aménagement de deux placettes végétalisées, offrant des assises et de nouveaux usages (ludiques)



Une limite végétalisée retravaillée: diversification des strates et de la palette végétale.

Diversifier les usages



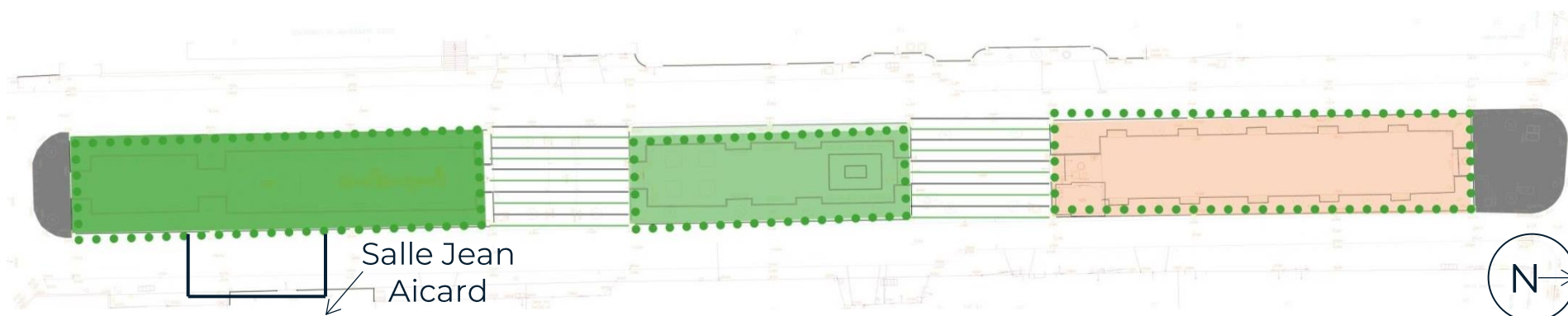
Une aire de jeux renouvelée et agrandie pour une tranche d'âge maintenue.



Un salon de verdure propice au repos et convivial autour du jardin partagé.



Un espace ludique : boulodrome, jeux de ballon à destination des adolescents et adultes



06 Projet

Principes d'aménagements – les entrées

Les deux entrées sont les interfaces principales du square avec son quartier. La mise en valeur de chacune par les pavés enherbés et la végétalisation des pieds d'arbres permettront d'inviter à entrer dans le square, prolongeant le square au-delà de ses limites.

L'entrée nord est aménagée de manière plus « urbaine », avec simplement les pieds d'arbres végétalisés et l'installation d'assises. L'entrée Sud est davantage végétalisée avec la végétalisation des deux pieds d'arbres et l'enherbement de tout le pavage.



Place de la Bastille 20eme



Place des Fêtes 19e

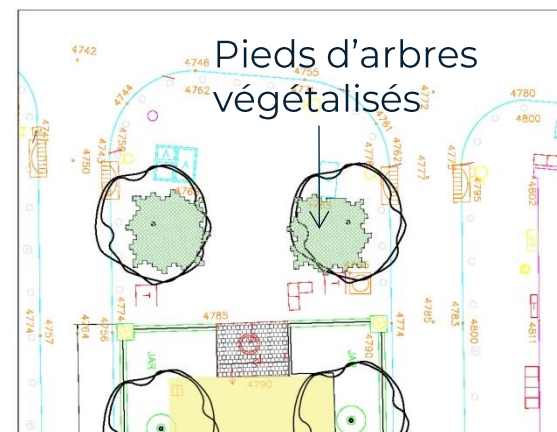
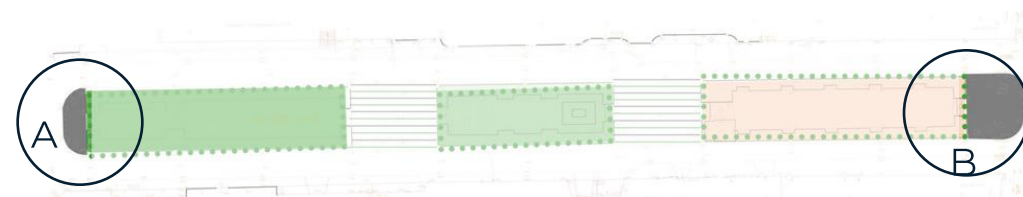


Banc 20eme



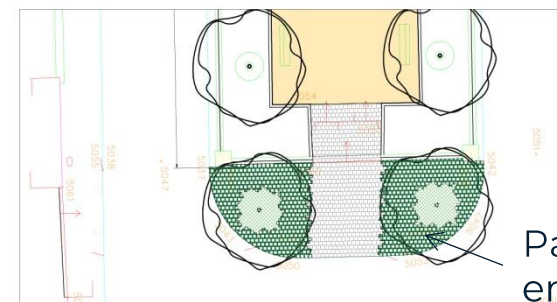
Banc 2eme

Ouvrir le square sur le quartier



Pieds d'arbres végétalisés

Sur la placette le long de la rue Oberkampf, des assises en bois sont installées le long des pieds d'arbres. Sur les placettes, des chaises sont réparties, invitant au séjour.



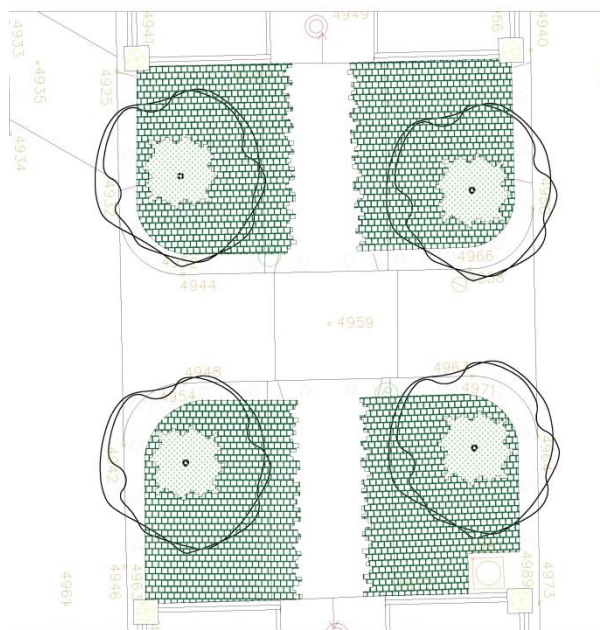
Pavés enherbés

Surface végétalisée + 70 m²

06 Projet

Principes d'aménagements – les placettes

Ouvrir le square sur le quartier



Placette circulée



Pavé jointé



Pavé enherbé



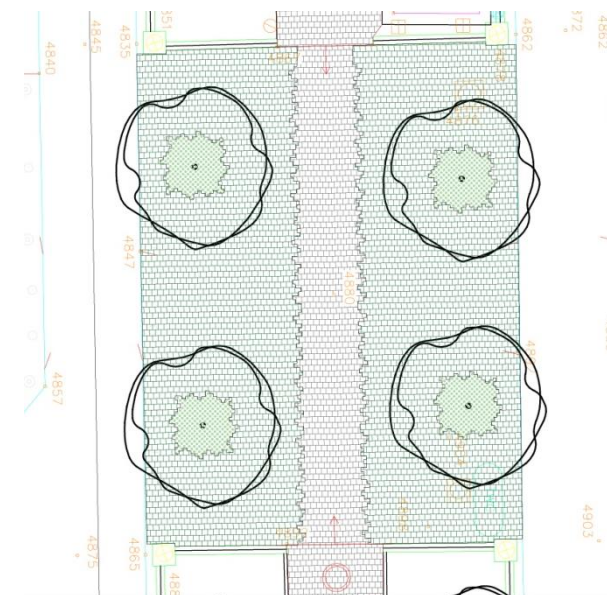
Pieds d'arbres végétalisés

Aujourd'hui minérales, les placettes offrent un fort potentiel de végétalisation, devenant ainsi une extension au-delà des grilles du square.

Le square est unifié par un jeu sur les pavés soulignant les cheminements entre les différentes salles.

Les pieds d'arbre sont plantés d'annuelles et/ou vivaces, permettant de donner aux placettes un caractère plus "jardiné" et d'embellir la place. Pour adoucir l'ambiance et alléger l'ensemble, les limites des pieds d'arbres et du pavé enherbé/jointé ne sont pas linéaires. Les pavés en quinconce renforcent l'intégration de la végétalisation dans l'espace de voirie.

L'installation d'assises individuelles réparties sur les placette permet aux usagers de profiter de l'ombre bienfaisante, dans un espace calme.

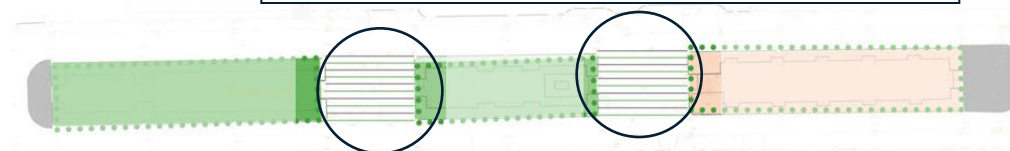


Placette piétonne

OPTION

En cas de piétonisation de la placette, le projet est le même que pour la placette déjà piétonnisée.

Surface végétalisée + 280 m²



06 Projet

Ouvrir le square sur le quartier

Sobre et de teinte clair, ces chaises apporteront une touche de lumière et de modernité sous les arbres.



Place de la Bastille

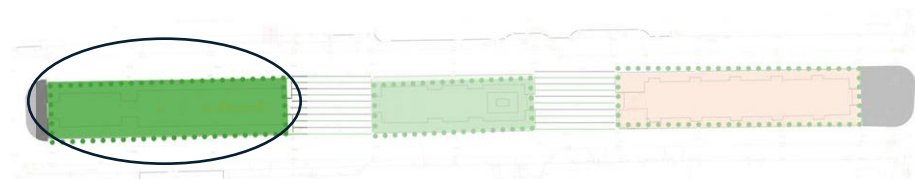


Moderniser et diversifier l'aire de jeux

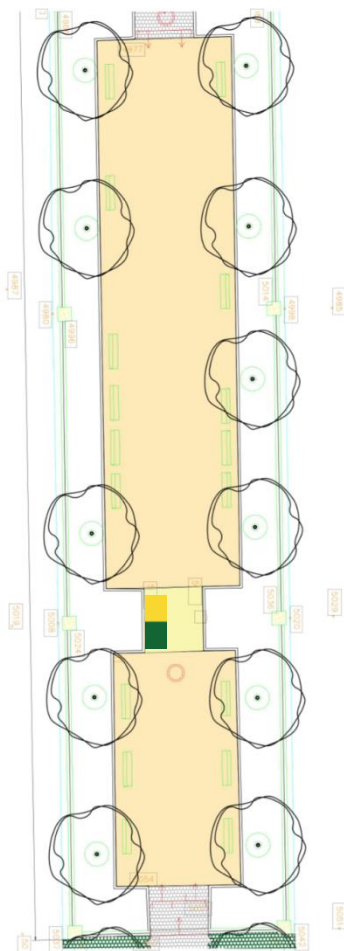
L'idée est de créer une **aire de jeux accessible aux enfants à mobilité réduite**, offrant une **diversité d'activités** et un **univers stimulant l'imagination** des enfants.

L'espace étant étroit, des modelés de sol souple seront des supports de jeux supplémentaires, adaptés à l'échelle de l'aire de jeux.
L'univers choisi sera attractif autant pour les filles que pour les garçons, favorisant le « jouer ensemble » et s'adressera également aux tout-petits.

Référence modelés sol souple
Square Paul Paray – 17ème



Moderniser et diversifier l'aire de jeux



Les jeux actuels sont déposés et remplacés par des jeux adressés à des jeunes enfants 1-6 ans. Des jeux proposant la technologie "smart playground" peuvent apporter un "plus". Le sol souple peut être utilisé comme surface ludique par un marquage et/ou un modelé 3D. Le sol souple présentera des couleurs vives, apportant une touche joyeuse à l'aire de jeux, située à l'ombre des arbres.

La grillette actuelle en bordure de massif est déposée, remplacée par des piquets métalliques reliés les uns aux autres par deux fils métalliques simples, peints au RAL DEVE.

Le nombre de banc peut être augmenté en fonction du type de jeux choisis.

Un abri-bac vert et un jaune sont installés face à la fontaine. De part et d'autre, des grimpantes de type lierre pourront être plantés, de manière à végétaliser les montants en bois et à réduire leur impact visuel dans le square.

Le massif en pieds d'arbre sera repris après éclaircissement de la haie. L'objectif étant d'installer une strate herbacée d'ombre en privilégiant des espèces aux intérêts esthétiques.



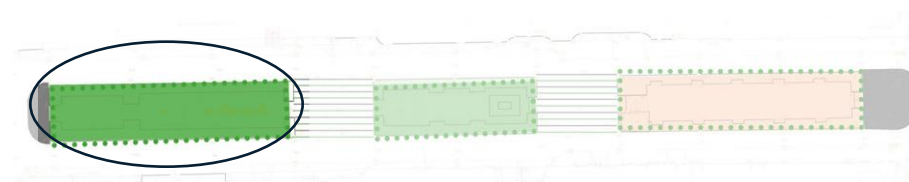
Stabilisé



Abris-bac



Sol souple



06 Projet

Salon de jeux

Consacrée à des usages conviviaux et plus calmes, cette portion du square offre une table de ping-pong pré-existante et deux tables d'échec.

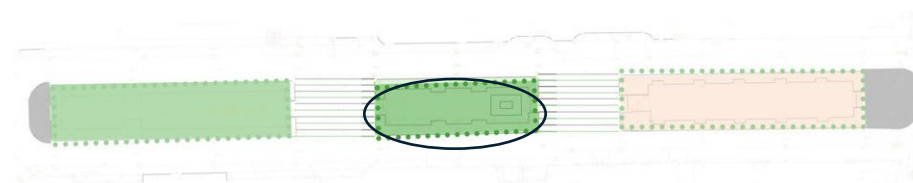
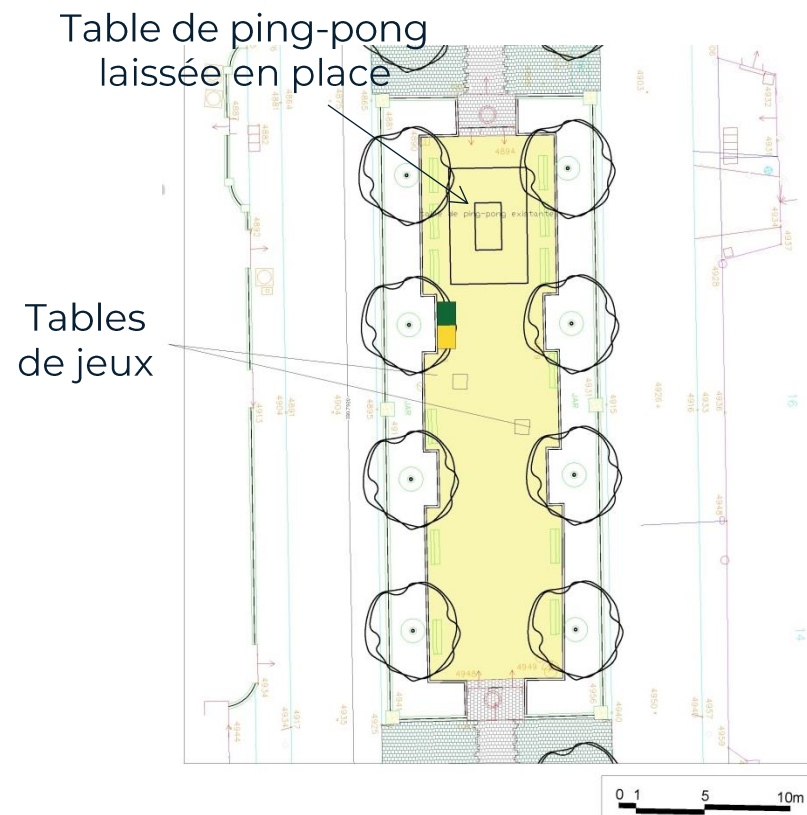
Les grillettes de long des massifs sont déposées et non remplacées. La limite entre stabilisé et massif est matérialisé par une simple bordure.

Il est proposé de déplacer les jardinières partagées dans un endroit plus ensoleillé, favorisant la croissance des végétaux plantés.

- Bandes plantées de la salle Jean Aicard, visibles depuis le trottoir
- Espace extérieur de la salle Jean Aicard



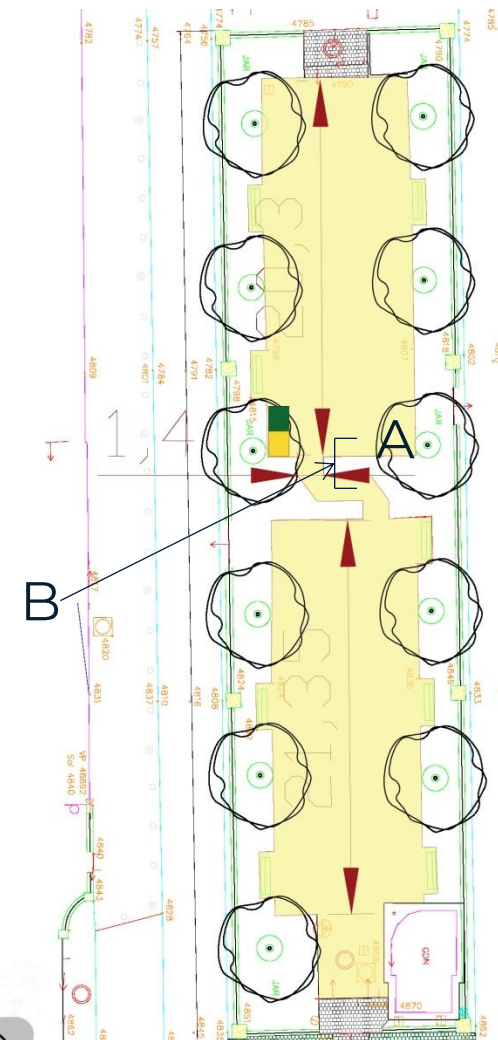
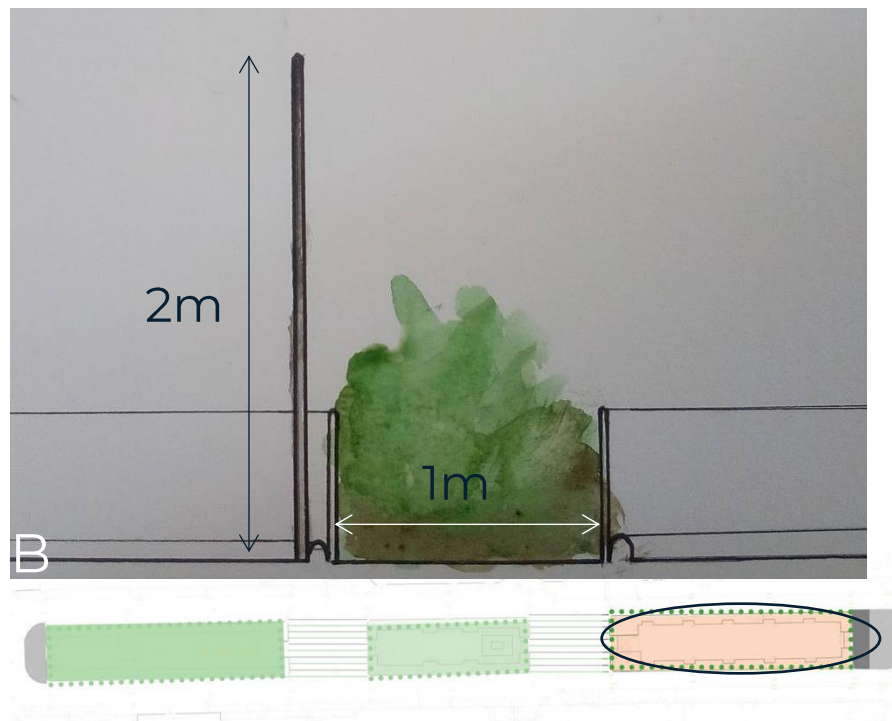
Diversifier les usages



Espace ludique de jeux de ballons et de boules

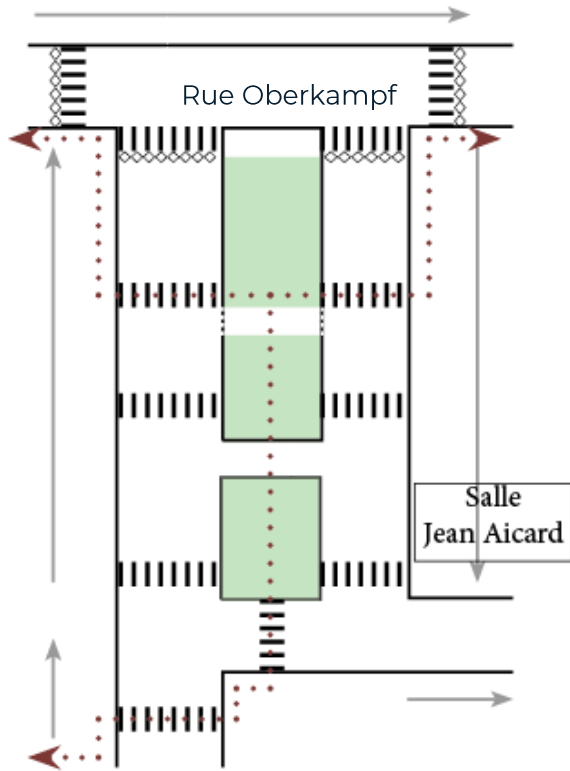
Pour **redonner des usages** à l'intégralité du dernier segment du square, côté rue Oberkampf, la longueur est divisée en deux espaces, offrant **deux surfaces similaires**, appropriables pour les boulistes et pour les jeunes qui voudraient jouer au ballon, ou pour des usagers qui voudraient faire du sport en groupe.

La séparation entre les deux espaces se fait grâce à un sas en quinconce plantés d'arbustes et de graminées. Tout autour du terrain de ballon, un filet souple associé à la grillette sur le pourtour, sur une hauteur de 2m, posé sur des poteaux métalliques RAL 6005.



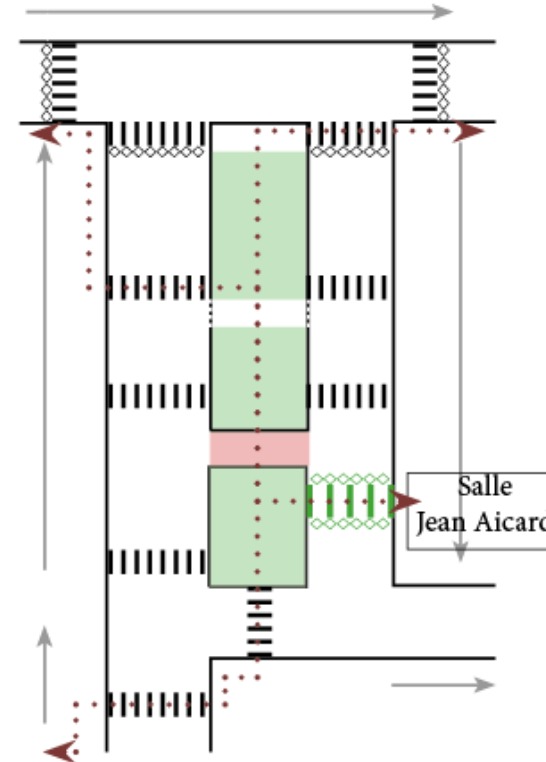
06 Projet

Renforcer l'apaisement de la circulation



Situation actuelle
Les voies entourant le square sont situées en Zone 30, indiquée sur chaussée.

Le carrefour de la rue d'Oberkampf est en passage surélevé.

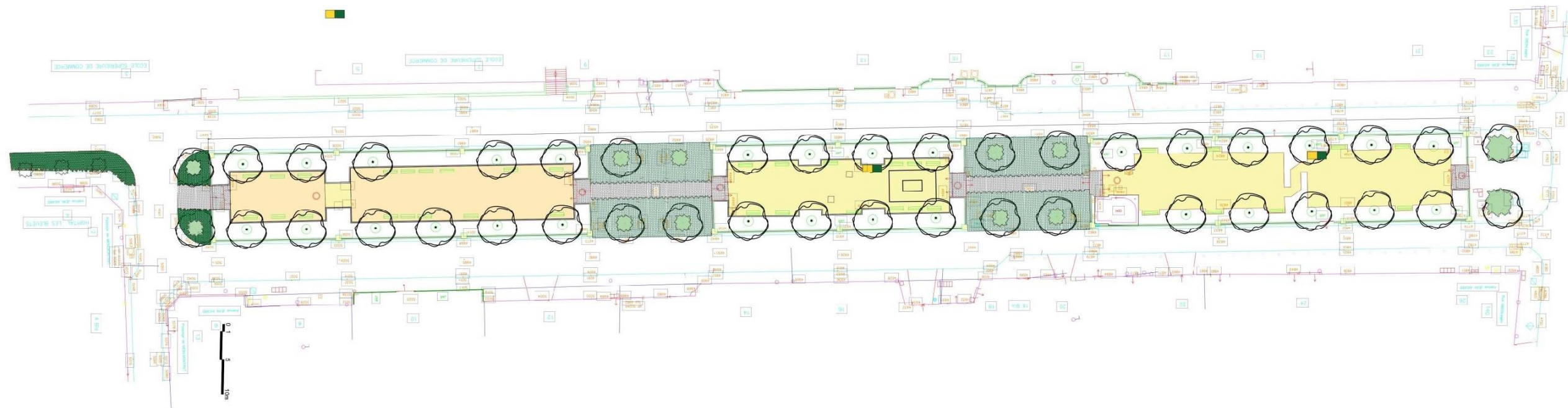


Options

- 1- Fermeture à la circulation de la première placette, pour avoir un espace d'un seul tenant
- 2- Aménagement d'un passage surélevé au droit de la salle Jean Aicard, pour sécuriser les traversées. Cette option pourrait être mise en œuvre après la rénovation de la salle et donnerait lieu à l'ouverture d'un accès supplémentaire dans l'aire de jeu.

Fermeture du barreau plébiscitée lors de l'atelier de co-conception avec les porteurs de projet, ainsi que plateau surélevé entre la salle et le square.

06 Projet



06 Pour aller plus loin

Ouvrir davantage le square sur le quartier

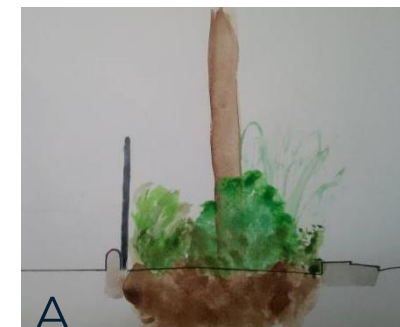
Une limite végétale retravaillée

Pour atténuer l'effet couloir dans le square, **la clôture périphérique et les grillettes basses pourrait être intégralement déposées.**

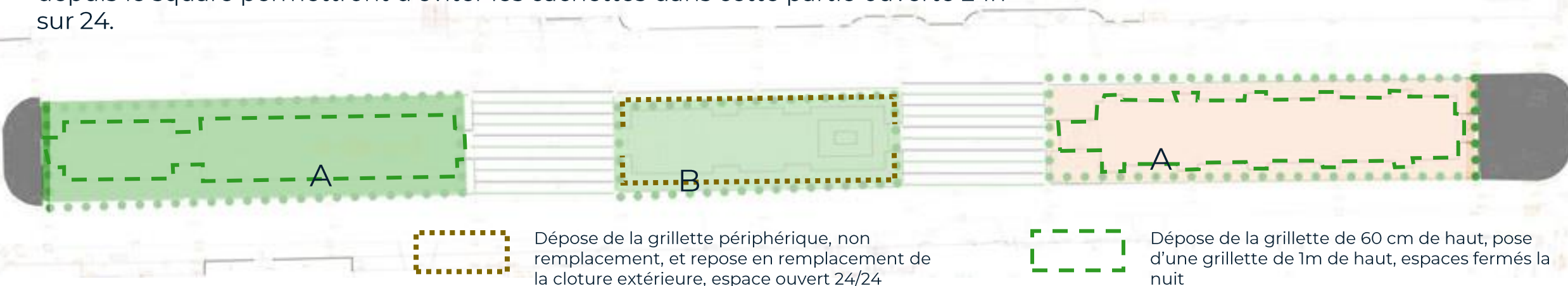
Dans les deux parties situées extrémités, la grillette basse pourrait être remplacée par une clôture contemporaine haute de 1,10m. Au devant de cette dernière, côté voirie, les arbustes seront éclaircis, et complétés de vivaces couvre sol et plus hautes, de manière à favoriser les transparences depuis le square et de voirie à voirie.

Dans la partie centrale, la grillette sera installée en lieu et place de la clôture périphérique. Les massifs constituent la limite de l'espace. Ils seront plantés de vivaces de différentes hauteurs. Les transparences de part et d'autre du square et depuis le square permettront d'éviter les cachettes dans cette partie ouverte 24h sur 24.

Clôture déposée le long de la voirie et installée côté aire de jeux (pour enfants ou boulistes)



Clôture déposée le long de la voirie et remplacée par la grillette.
Installation d'assises simples.



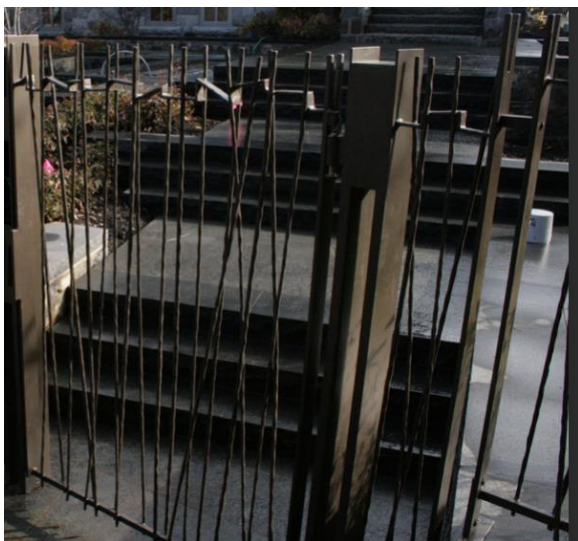
06 Pour aller plus loin

Ouvrir davantage le square sur le quartier

Une limite végétale retravaillée

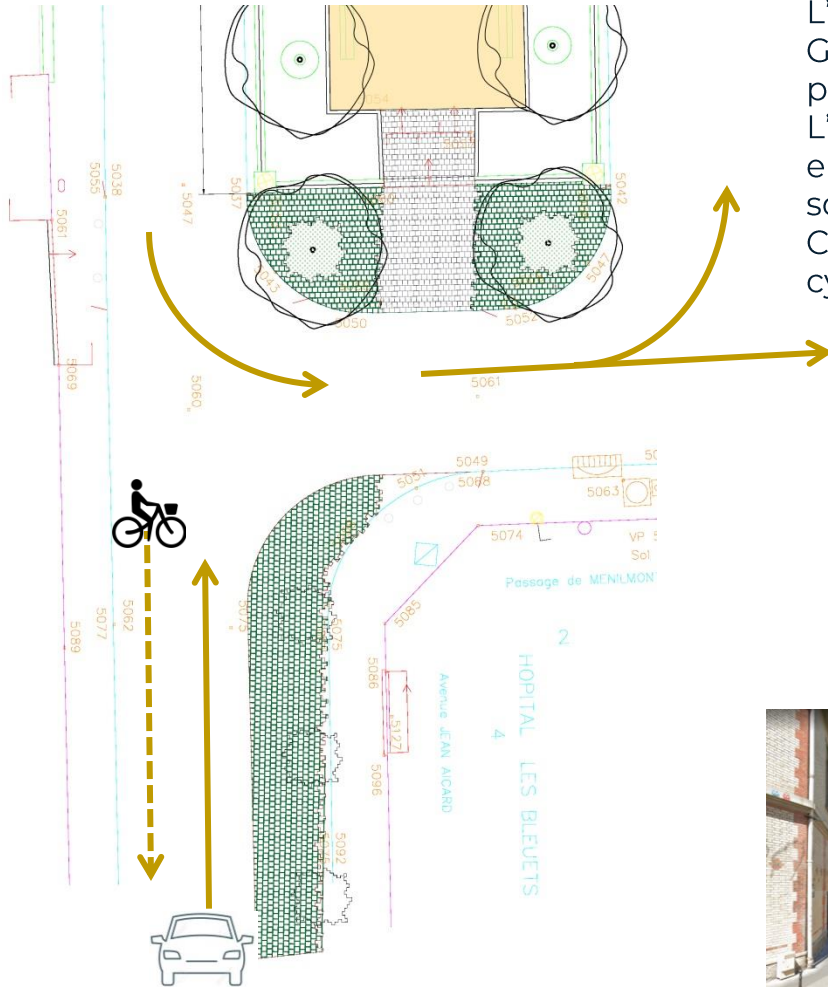
La recomposition d'une clôture de type contemporaine à partir de la clôture actuelle permettrait de renouveler l'image du square, tout en portant se basant sur un projet d'économie circulaire

Un jeu de couleurs permettra d'égayer l'aire de jeux et l'espace boulistes/jeu de ballon, sous les arbres.



06 Pour aller plus loin

Étendre le square dans le quartier



L'Hôpital Mère-enfant de l'Est Parisien s'ouvre sur le barreau de circulation menant au square Georges Sarre, sur un trottoir peu large. Espace ensoleillé, peu circulé, il présente un réel potentiel de végétalisation. Ainsi l'hôpital aurait un trottoir élargi, végétalisé. L'extension permettrait la plantation de petits arbres, ou bien de petits massifs arbustifs, ou encore l'installation des jardinières partagées de l'hôpital (aujourd'hui en plein ombre dans le square). Cet aménagement transformerait ce barreau en une zone partagée, conservant l'axe cyclable, et supprimant les 8 places de stationnement actuelles.



06 Pour aller plus loin

Les trottoirs longent les façades, et sont séparés du square par une rangée de stationnement latéral et une voie de circulation.

Pour réduire cette partition stricte de l'espace et déployer la végétalisation de l'espace public à partir du square, l'élargissement ponctuel des trottoirs sur les places de stationnement permettrait d'aménager des jardinières pleine terre, par exemple.

De cette manière l'entrée à la salle polyvalente peut être mise en valeur, la Terrasse du bar élargie, les entrées d'immeubles et de l'ESCP végétalisées.

Potentiel de végétalisation:
200 m² max si suppression totale des places de stationnement, et végétalisation totale



Étendre le square dans le quartier





**Merci pour votre
attention**

SERVICE DU PAYSAGE ET DE L'AMENAGEMENT - DIVISION URBANISME ET PAYSAGE

Auteur du document : Audrey JOSSELIN
Contributeurs: Lucile VALLIGNY
Date du document : Août 2020